FÉDÉRATION FRANÇAISE DE PÉTANQUE ET JEU PROVENÇAL

COMITÉ RÉGIONAL DU GRAND EST

55ème CONGRÈS DÉPARTEMENTAL

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU BAS-RHIN

55ème CONGRÈS DÉPARTEMENTAL
ET
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ORDRE DU JOUR

A 13h30	Accueil des délégations et pointage	Membres du Comité Départemental
Point 1	Ouverture du 55ème Congrès Départemental	Le Président M. Jean-Marie COLANTUONO
Point 2	Adoption du PV du Congrès 2018 à Reichshoffen	Le Président M. Jean-Marie COLANTUONO
Point 3	Rapport moral et rapport des activités saison 2019	La secrétaire Mme Bernadette STEINHAUER
Point 4	Bilan financier saison 2019	M. Dominique EVENOU
Point 5	Rapport des vérificateurs aux comptes	Les réviseurs aux comptes
Point 6	Vote du quitus de l'exercice 2019	M. Jean-Marie COLANTUONO
Point 7	Budget prévisionnel 2019	M. Dominique EVENOU
Point 8	Rapport des Commissions	Membres du Comité
Point 9	Point de suivi du Projet de développement et Adoption du Règlement Intérieur	M. Paul-André TRAMIER
Point 10	Élection du membre du comité	Mme Bernadette STEINHAUER
Point 11	Allocution des personnalités invitées	M. Jean-Marie COLANTUONO
Point 12	Palmarès sportif 2019 Distribution des diplômes et récompenses	M. François KURZ et Mme Bernadette STEINHAUER
Point 13	Désignation des délégations à l'AG	Mme Bernadette STEINHAUER
Point 14	Question diverses	Les responsables de Commissions
Vers 19h	Clôture du 55ème Congrès Départemental	M. Jean Marie COLANTUONO

Le 23 novembre 2019, à la salle des fêtes l'Escale d'ENTZHEIM, où nous sommes accueillis par le Club de la Boule Volante d'ENTZHEIM se tient le 55ème Congrès du Comité Départemental du Bas-Rhin de la FFPJP.
Il débute à 14h00.

Sont présents :

Le Bureau Directeur :

Le Président : M. Jean Marie COLANTUONO
Le Vice-président : M. François KURZ
La Secrétaire Générale : Mme Bernadette STEINHAUER
Le Trésorier Général : M. Dominique EVENOU
Le Trésorier Adjoint : M. Patrick LITZELMANN

Les Membres du Comité Directeur :

Mmes : Alexandra DAUCHEZ - Michèle NIKONOFF.
MM. : Guy-Noël GOMEZ - Sébastien ROYER - Fabien STAUB - Didier STIEVENART - Olivier SCHLATTER - Paul-André TRAMIER.

La secrétaire Administrative :

Mme Katia MORAZZANI

Est absente excusée :

Mme Thérèse BELLER

Le pointage des clubs est le suivant :

Club 2000		
2001	CB HAGUENAU	WEISS Roland
2003	AB NIEDERBRONN	HELF Patrick (Procuration PINTO Manu)
2007	PC KALTENHOUSE	GENTNER Stéphane
2010	BOULE HATTENOISE	WALTZ Tharcisse
2011	PC OBERHOFFEN	ROYER Sébastien
2012	US SCHWEIGHOUSE	BRUGET Stéphane
2013	CP PFAFFENHOFFEN	MOSCHEROSCH Alfred (Procuration COLANTUONO Jean-Marie)
2015	CB ROTHBACH	MONNIER Pierre (Procuration MONNIER Bernard)
2016	PC SOULTZ SOUS FORETS	CARBIENER Pascal
2020	PC REICHSHOFFEN	WEISS Christian
2022	CB STRASBOURGEOIS	BREIDT Richard
2023	PCP SELTZ LES PEUPLIERS	KURZ François
2024	PC DALHUNDEN	MATTER Jacky
2025	BOULE LAUTERBOURGEOISE	KEIM André
2026	BEINHEIM PC	SCHINDLER Gilbert (Procuration DAVID Patrick)
2027	BOULE D'OR ROESCHWOOG	FRIEDMANN Martine
2028	PC LA ZORN	PEREIRA Jean-Claude
2029	CB DRUSENHEIM	BON Noël (Procuration POISSON Alain)
2030	PC WISSEMBOURG	HEINRICH André
2032	PC GAMBSHEIM	UHLERICH Martial
2033	MONSWILLER SP	FINAT Audrey
2035	ABV KIRCHHEIM	CURE Roland

Club 3000		
3001	PC KRONENBOURG	TRAMIER Paul-André
3003	PETANCAIR'S de NEUDORF	SATTLER Claude
3004	PC REICHSTETT	FOURNAISE Francis
3005	PC LA WANTZENAU	CORAZZI Patrice
3006	PC OBERHAUSBERGEN	CORBISEZ Jean-Jacques
3007	PC ROBERTSAU CONTADES	FEDELE José
3008	BOULE VOLANTE ENTZHEIM	LANDE Guy
3009	PC ERNOLSHEIM SUR BRUCHE	ENGEL Albert
3010	BPC OBERSCHAEFFOLSHEIM	HOST Christian
3012	PC OTTERSTHAL STE BARBE	SIGNORET François
3013	AP WOLFISHEIM	HUBER Robert
3014	PETIT D'OSTWALD	LONCHAMP Monique
3017	EP ESPLANADE STRASBOURG	ROESCH Edouard
3021	PC POLYGONE STRASBOURG	SIFFERLE Jean Paul
3022	GEISPOLSHEIM	POUPOT Robert
3024	PC LA LICORNE SAVERNE	MARTIN Jean Louis
3025	PC MUNDOLSHEIM	GEBEL Joseph (Procuration AGIUS Pierre)
Club 5000		
5003	PC ERSTEIN	WILLER Guy
5005	BOULE AU BUT BENFELD	DENNI Claude
5009	PC GERSTHEIM	GASSER Armand
5010	PC VIGNOBLE D'EPFIG	FLANDRIN Serge
5012	OC PLOBSHEIM	ROESSLER Hubert
5015	BOULE ESPOIR OBERNAI	BERGUEIRA Paulo
5016	ASPTT STRASBOURG	BELLER Thérèse (Procuration PINTO Manu)
5020	PC DE LA SCHEER	CHURQUE Marc
5023	BOULE CASSEE STRASBOURG	GOMEZ Guy-Noël
5024	PC MUTZIG	DUMAS Pascale
5025	AP HOLTZHEIM	STEPHAN Cathie
5026	PC ROMANSWILLER	VONSEEL Christian
5027	PC GRESSWILLER	EVENOU Dominique
5028	PC DINSHEIM	FORSTER Anton
5029	PC MOLSHEIM	MARCHAND David (Procuration LEXPERT Ludovic)
5030	AP DORLISHEIM	STAWIASKI Olivier
5031	ALTORF	KLING Joseph
5032	PC INNENHEIM	GOEPP Claude
5034	PC WISCHES	MORAZZANI Katia
5036	CLUB BOULISTE BARROIS	HERRBRECH Jean-Bernard
5037	CTT ESCHAU	STOLL Ernest
Club 7000		
7003	SNCF	ESPOSITO Bruno (Absent)
7015	RENAULT	BURCKEL Franck
7017	EUROMETROPOLE	WEINMANN Michel (Procuration GOMEZ Guy-Noël)
7025	CUS HABITAT	GRIBLING Laurent (Absent)

1. OUVERTURE DU 55ème CONGRÈS DÉPARTEMENTAL

Allocution du président du CD67

Monsieur le Vice-président du Grand Est
Mesdames et Messieurs les membres du Comité Départemental,
Mesdames et Messieurs les Présidents de club et leurs Délégués,

Bienvenue à ce 55e Congrès Départemental où nous aurons l'honneur d'accueillir vers 15h30 Madame Anny APPREDERISSE, adjointe au Maire, et Monsieur Dominique SONREL, adjoint au Maire chargé de la vie associative.

Malheureusement, telle est la vie, nous avons encore perdu des amis ou proches.
En leur mémoire et en soutien de leurs familles, merci d'observer un moment de silence …
Merci pour eux.

Merci à Monsieur Guy LANDE, président du club d'Entzheim, et à son équipe de nous recevoir aujourd'hui dans cette magnifique salle, ils seront moins stressés en fin d'après-midi quand nous serons partis, satisfaits et conscients du travail que demande l'organisation d'un congrès tel que le nôtre.

63 clubs sont présents sur 65, interentreprises compris, le quorum étant atteint je déclare ouverte cette assemblée générale, et j'invite Monsieur Guy LANDE à s'adresser à nous, il a sûrement quelque chose à nous dire.

La parole est donnée à M. Guy LANDE président du club d'Entzheim :

Bonjour à toutes et à tous,
Monsieur le président du comité départemental du CD67,
Monsieur le président délégué du comité du Grand Est,
Mesdames et messieurs les membres du comité départemental du CD67,
Mesdames et messieurs les présidentes et présidents des clubs du Bas-Rhin et leur délégués,

Permettez-moi de vous saluer et de vous souhaiter la bienvenue dans cette salle qui s'appelle l'Escale. C'est un honneur pour notre club « La Boule Volante » de vous accueillir pour ce 55e Congrès Départemental, je remercie Monsieur le Maire et les conseillers municipaux de l'aide qu'ils nous apportent à la bonne marche de notre association.
J'exprime toute ma gratitude aux bénévoles qui m'entourent et ont œuvré à l'organisation de cette journée. Chers collègues, n'oublions pas la place essentielle de ces personnes dans nos clubs, ne comptant ni temps ni argent, recevant souvent critiques comme seuls remerciements. Aux présidents et présidentes de les défendre et de les conforter. Je voudrai vous passer un petit message également, vous savez que le vendredi 6 décembre La Boule Volante organise une journée pétanque pour le Téléthon. Vous êtes tous les bienvenus, il n'y aura pas d'inscription, la seule obligation sera la participation de 5€ par personne, vous jouerez en doublette, en triplette, avec qui vous voulez et contre qui vous voulez.
A toutes et à tous La Boule Volante vous souhaite une bonne Assemblée Générale 2019 ainsi que de joyeuses fêtes de fin d'année et nos bons vœux pour 2020. Je vous remercie.

Le président reprend son allocution :

Je ne vais pas être long, on dit toujours cela mais…, les responsables des différentes commissions vous en diront bien plus et plus en détails sur les événements de cette année écoulée.

J'ai axé mon allocution sur trois sujets qui pourtant ne mériteraient pas d'être abordés.
Les deux premiers sont mineurs et sont liés, mais il faut les rappeler pour qu'à l'avenir cela ne se reproduise pas.

Le siège de notre fédération m'a rappelé à l'ordre à plusieurs reprises cette année car certains d'entre vous ainsi que, ce qui est plus grave, des licenciés de vos clubs se sont adressés directement à la fédération pour les solliciter en vue d'avoir des réponses à leurs questions.
La fédération ne vous répondra plus, et si l'un ou l'autre d'entre vous a eu la chance d'avoir une réponse, sachez que cela n'arrivera plus.
350 000 licenciés en France, imaginez-vous si chacun s'adresse à la fédération.
Ce sujet est à l'ordre du jour de la prochaine réunion du comité directeur national, et sachez que des membres du comité national se sont fait taper sur les doigts pour avoir répondu directement.
Les courriers ou courriels qui leurs sont envoyés parviendront dorénavant en retour aux CD concernés pour que ceux-ci répondent aux demandes formulées.
On appelle cela la voie hiérarchique.
Vous avez des responsables de commissions qui connaissent les réponses à vos questions car ils sont à l'écoute des règlements, ont les textes entre leurs mains, et s'ils ont un doute se renseignent auprès des personnes compétentes pour vous apporter une réponse.
Alors quand ils vous apportent une réponse, faites leur confiance, ou alors demandez-leurs des précisions.
Ce sera beaucoup plus simple.

Le deuxième sujet, et ce sera plus rapide, est sur la même lignée et concerne les réponses à apporter aux demandes de notre fédération.
Je prendrai juste un exemple, la labellisation des écoles de pétanque.
La fédération envoie un questionnaire sur les spécificités des écoles de pétanque et demande un retour des renseignements.
Les écoles concernées ont envoyé leur réponse à la fédération dans les temps et c'est très bien, sauf que sur ces questionnaires le président du CD doit donner une note et mettre son avis.
Alors bien sûr la fédération a renvoyé les questionnaires au président qui, après vérification est parti à la pêche aux bonnes informations, qui l'a ensuite renvoyé à la fédération avec les bonnes informations.
Bilan : perte de temps et envoie des dossiers en dehors de la date butoir.
Je répète, on appelle cela la voie hiérarchique.

Le troisième sujet est plus important et vous touche beaucoup plus.
Lors de la réunion calendrier du 15 novembre, devant le peu d'enthousiasme des clubs à organiser des secteurs, même si je sais, j'ai posé la question « pourquoi ? »
J'ai eu quelques réponses :
« 30 équipes sur un concours c'est trop peu, on ne gagne rien avec trop peu d'équipes, il faut supprimer le repêchage car les indemnités ne sont pas assez conséquentes… »

La prolifération de concours sauvages, organisés soit par les associations, soit par les communes auprès desquelles nous ne pouvons pas intervenir, car ne faisant pas partie de notre fédération, nous font beaucoup de mal et sont la cause de ces désaffections.
Les licenciés préfèrent participer à ces concours de camping plutôt qu'à nos secteurs, et ceci pour diverses raisons : trop long, ce sont toujours les mêmes qui gagnent, c'est plus facile, on va pouvoir fumer, boire, etc.
Pourtant, dans les nationaux on sait qui va gagner, pourtant on y va…, expliquez-moi !!!
Et les règles sont tout aussi contraignantes.

Après ils font ce qu'ils veulent, mais ce qui est le plus grave, très grave, et c'est là que je veux attirer votre attention, c'est que des présidents de club, alors qu'il y a un concours officiel dans leur secteur, préfèrent aller sur ces concours sauvages associés à leurs licenciés !!!
Encore une fois, comment voulez-vous que cela fonctionne si vous, en tant que président de club vous ne montrez pas l'exemple ?

Comment voulez vous avoir un nombre conséquent d'équipes sur vos concours si vous-même ne faites pas l'effort de vous déplacer sur leurs concours ?

Un mot m'est venu à l'esprit en écrivant ce paragraphe : "réciprocité". N'inflige pas aux autres ce à quoi tu n'aspires pas toi-même.

J'en termine maintenant avec cette allocution, je me suis fait figure de vilain petit canard, les bonnes nouvelles vous seront données par le biais des rapports des commissions, j'en termine donc avec cette allocution en tenant à féliciter tous ces clubs qui nous représentent dignement hors de nos frontières bas-rhinoises dans les différentes compétitions telles que CNC ou Coupe de France ou encore compétition Grand Est. Ils ne sont pas encore nombreux mais sacrément efficace. Bravo à vous.

Merci d'avoir été attentif à mes propos et je vous souhaite de merveilleuses fêtes de fin d'année.

.

2. ADOPTION DU PV 2018 à REICHSHOFFEN

L'adoption du PV du congrès 2019 est réalisée par le président du CD67 :

Le compte rendu du Congrès 2018 qui s'est tenu à REICHSHOFFEN vous a été envoyé, et vous avez tous reçu également le PV de la réunion des présidents du mois de février. Vous les avez lus bien sûr :

<< Est-ce que quelqu'un est contre ? >>
Aucune réponse négative.

<<Est-ce que quelqu'un s'abstient ? >> :
Aucune réponse négative.

Donc le procès-verbal du Congrès 2019 est adopté à l'unanimité.

Le président donne la parole à Mme Bernadette STEINHAUER, secrétaire générale, pour la lecture du rapport sur le moral et le rapport d'activité 2019.

3. RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉ DE LA SAISON 2019

Le rapport moral et le rapport d'activité sont lus par Mme Bernadette STEINHAUER, Secrétaire générale du CD 67 :

Monsieur le Président du Comité Départemental du Bas Rhin
Monsieur le Vice-président du Grand Est
Mesdames, Messieurs les Présidents et Délégués
Mesdames, Messieurs,

En cette fin de saison 2019 c'est avec un grand plaisir que nous nous retrouvons dans cette salle d'ENTZHEIM ou Monsieur Guy LANDE président, club de secteur sud et toute son équipe nous accueillent chaleureusement. Je voudrai tout d'abord les remercier.

C'est une très grande émotion qui m'habite aujourd'hui en assistant à ce congrès, en pensant à tous nos amis qui nous ont quittés dans nos clubs, et cette année encore nous avons perdu des amis chers … Ne les oublions pas, ils nous ont tous à leur façon légué quelque chose alors ayons une petite pensée pour eux en ce jour.

Alors même si parfois il y eut des moments d'incompréhension, des sentiments de dépit ou de déception je ne veux retenir que les bons moments. Vous aussi, les présidents de club et les licenciés qui m'avez si délicieusement surpris par vos attentions, vos soutiens, un mot, un sourire, un appel, un lien que je ne

soupçonnais plus, et franchement mes mots restent encore bien pauvres pour décrire ce que vous m'avez permis de vivre et de découvrir.

Merci aux clubs qui se sont portés volontaires pour l'organisation de l'une ou l'autre des compétitions en dernière minute. Et merci à tous les clubs qui ont pu et su organiser tous les qualificatifs, CDC, CRC et autres compétitions.

Dans tous les clubs organisateurs on a senti cette fameuse flamme, cette envie du travail bien fait. Bravo et merci.

Cette saison a été un peu plus calme surtout en matière de discipline. Merci à tous les clubs qui savent faire régner la discipline au sein de leur club.

Et bien sûr cette catégorie de personnes qui ne font rien, qui aiment détruire et critiquer et avec d'autant plus de virulence qu'ils sont décidés à ne prendre aucune initiative ou responsabilité. Alors comme nous vous le répétons inlassablement, quand nous avons tendance à prendre nous aussi ce chemin vis-à-vis de l'autre, dirigeant, licencié, arbitre ou bénévole … n'oublions pas le respect… le respect du travail et de la tolérance, en admettant que l'erreur est humaine et que tout un chacun peut se tromper. Je me répète, je le sais mais il faut répéter les choses pour les faire entrer dans la tête de ces personnes-là.

J'aime dire à ceux de mes amis qui doutent parfois que c'est dans les moments difficiles qu'il faut rebondir et foncer avec encore davantage de vaillance car, en abandonnant, on risque surtout de donner satisfaction à cette minorité qui aime tout détruire.

Je veux aussi remercier la secrétaire administrative qui a déjà fait un travail phénoménal au sein de tous les dossiers et documents en les complétant et mettant à jour. Ce qui n'avait pas été fait depuis très longtemps. Je vais lui apprendre encore toutes les ficelles pour l'établissement des licences et voilà je vais me reposer pour de bon. Ouf !!! Un grand merci et un grand bravo.

Mme Bernadette STEINHAUER fait le compte rendu des diverses activités du Comité Départemental :

Conformément à nos statuts, le comité s'est réuni à la maison des Sports à Koenigshoffen, six fois, et le comité directeur quatre fois.

Le Président et toute son équipe de bénévoles ont œuvré à nouveau cette année dans les différents concours CDC et CRC, assemblées générales (pas moins de 7 ou 8 pour certains), réunions de secteurs, réunions de table de marque informatique, délégations diverses aux championnats de France et du congrès qui nous rassemblent aujourd'hui.

Les commissions se sont réunies plusieurs fois au cours de la saison et les rapports de ces commissions vous seront lus par leurs responsables respectifs.

Je vous ferai grâce de la lecture du palmarès que vous pourrez lire lors de la diffusion du carnet calendrier.

Je ne vous entretiendrai pas davantage, je vous remercie de votre écoute et de votre attention**.** Permettez-moi de vous souhaiter à toutes et tous ainsi qu'à vos proches de belles fêtes de fin d'année dans la joie et la sérénité, que la nouvelle année vous apporte le meilleur, et que la saison 2020 soit une réussite. Le plus important est la santé car quand la santé est là, tout va bien.

4. BILAN FINANCIER SAISON 2019

Le président remercie M. Bernadette STEINHAUER, et reprend la parole avant de la donner au trésorier M. Dominique EVENOU pour le rapport financier 2019 :

Vous avez tous reçu le 21 novembre un courriel de monsieur le président de NIEDERBRONN au sujet du

courrier qui vous a été transmis concernant la trésorerie.
Au cas où certains ne l'ont pas reçu ou pas lu, je peux vous en faire la lecture maintenant, tout le monde l'a-t-il reçu ?
Certains ne l'ayant pas reçu, le président procède à la lecture de ce courrier :

Courrier de M. Patrick HELF du 21 novembre 2019 :

« Monsieur le Président,

Je fais suite à votre courrier du 18/11/2019 nous informant, une fois de plus, de problèmes dans les comptes du CD67.
Je vous cite : "soyez assuré que cet incident demeure tout à fait exceptionnel" et je vous rappelle que lors de l'AG de 2015 les comptes n'ont déjà pas été présentés, et que lors de l'AG de 2018 les comptes ont été rectifiés le matin même avant diffusion.
Je vous joins l'adresse du site du gouvernement en l'occurrence le Ministère de l'intérieur :
https:/lwww.demarches.interieur.gouv.fr/associations/quels-delais-conservation, qui vous indique quels sont entre autres les délais de conservation de documents (Documents financiers : Les documents financiers doivent être conservés au minimum 10 ans : comptes annuels, livres comptables et pièces justificatives), ce que apparemment vous ignorez totalement. Le CD se révèle incompétent dans ce domaine et s'obstine à présenter des comptes plus que douteux, cela montre bien votre mépris vis-à-vis des clubs.
Je vous rappelle que lors d'une Assemblée Générale ordinaire, les dirigeants des associations écoutent les rapports d'activité du CD, votent l'approbation des comptes de l'année, donnent quitus au CD pour sa gestion, par conséquent votre Assemblée Générale n'en est plus une, et n'a plus lieu d'être sous cette forme.
Patrick HELF, Président de l'Association Bouliste de NIEDERBRONN »

Voilà le courrier de M. Patrick HELF, malheureusement celui-ci n'est pas présent et il a encore donné procuration à un autre club.
Je ne cherche pas d'excuse par rapport à ce courriel, car il serait malvenu de ma part d'en chercher au vu de la situation existante, mais je désire apporter mes réponses :

Monsieur le Président du club de NIEDERBRONN,

Dans votre courriel vous faites allusion à la trésorerie 2015, je vous rappelle que nous sommes actuellement en procès avec le trésorier en fonction durant cette année 2015, et que le contexte est tout à fait différent.

Concernant les comptes 2018, ceux-ci n'ont pas été rectifiés comme vous l'affirmez, les extraits de compte correspondants peuvent être consultés pour prouver mes dires, ce n'est que la répartition par postes concernés qui ont a été vérifiée et réajustée afin de vous présenter une concordance entre les mouvements bancaires et les répartitions par poste.

Les personnes vous ayant informé n'étaient pas assez proches physiquement de nous ce jour-là lors de cette vérification pour pouvoir affirmer le contraire.

Non Monsieur le Président, je n'ignore aucunement le délai de conservation des documents comptables, toutes les archives des années antérieures sont conservées au bureau qui nous est affecté au boulodrome, vous y retrouverez d'ailleurs très facilement celles des années où vous étiez président du CD67.

Monsieur le Président du club de NIEDERBRONN, je ne vous autorise pas à insinuez que nous présentons des « comptes plus que douteux » et que nous méprisons les clubs.

Le dialogue n'a jamais été aussi ouvert que depuis que je suis à la présidence de ce CD, nous sommes à l'écoute de tous et nombre de présidents présents aujourd'hui peuvent en témoigner.

Je ne vous autorise pas à jeter le discrédit sur les membres du CD, ni à porter atteinte à leur intégrité et à leur réputation, cela s'appelle de la diffamation et c'est punissable par nos instances disciplinaires par rapport au Code de Discipline et Sanctions, article 24, catégorie 5, dernier alinéa.

Pour terminer, vous indiquez dans votre courriel, je vous cite : « que votre assemblée générale n'en est plus une, et n'a plus lieu d'être sous cette forme ».

Laissez-moi vous rappeler qu'une assemblée générale ne comporte pas que la trésorerie, mais fait état de toutes les actions entreprises par le comité directeur et par ses commissions, et par conséquent cette assemblée générale est en conformité, une assemblée générale peut être tenue même si un seul thème figure à l'ordre du jour.

En conclusion si vous, présidents de clubs avez des doutes quant à la gestion du comité actuellement en place, je vous rappelle un extrait de nos statuts, article 14, 5e paragraphe :

Le Comité Directeur a toujours la possibilité de poser une question de confiance à son Assemblée Générale, soit sur sa politique générale, soit à l'occasion d'un texte particulier. Le refus de la confiance entraîne la démission du Comité Directeur, de nouvelles élections devant intervenir dans les délais réglementaires.
Cette procédure ne peut être déclenchée que par le Comité Directeur et ne peut résulter d'un vœu des associations.
Après l'adoption d'une motion de défiance ou le refus de la confiance, l'Assemblée Générale concernée désignera une ou plusieurs personnes chargées d'expédier les affaires courantes ainsi que de préparer et de convoquer la prochaine Assemblée Générale.

Donc si vous désirez poser la question suivante à l'égard du comité en place :

« Faites-vous confiance au comité actuellement en place pour gérer le CD jusqu'à la fin de ce mandat qui se termine en novembre 2020 ? »

En cas d'accord de votre part nous allons procéder à un vote à bulletin secret pour déterminer la tenue ou la non-tenue de cette nouvelle assemblée générale.

Merci Mesdames et Messieurs de m'avoir écouté.

Alors je renouvelle la question : faites-vous confiance au comité actuellement en place pour gérer le CD jusqu'à la fin du mandat en 2020.
Nous allons procéder au vote à bulletin secret car certaines personnes n'aiment pas donner leur avis à main levée.

M. Jean-Paul SIFFERLE du POLYGONE prend la parole : « je propose de faire ce vote à main levée, sauf si quelqu'un dans l'assemblée est contre, je pense qu'il faut faire confiance au comité et que ce n'est pas la peine de voter ».

M. SCHILLINGER de l'US SCHWEIGHOUSE demande s'il n'est pas possible de procéder au bilan financier et voter ensuite ?

Le président répond qu'un courrier a été envoyé, disant aux présidents que le CD n'était pas en mesure de présenter les comptes, et repose la question qui n'a pas été bien comprise : « faisons-nous une assemblée générale où sera débattue la question de la confiance au comité ? Dans quelques semaines, la date sera à déterminée ».

M. SIFFERLE : « pour faire confiance au comité, il faudrait que le trésorier nous donne les disponibilités du comité départemental afin que tout le monde voit et sache qu'il n'y a aucun trou dans la trésorerie. La confiance viendra de là ».

M. SCHILLINGER : « je ne comprends pas bien, une question est posée pour voter et ensuite une autre question est posée souhaitant que l'on se retrouve dans quelques jours pour répondre à la question de confiance. La question de confiance veut bien dire que tous les membres du comité sont automatiquement démissionnaires si la réponse est « non ». Je ne pense pas qu'une seule personne dans la salle ait proposé qu'on passe à ce vote là, c'est toi qui la suggère à l'assemblée. Ensuite si c'est dire non et on se revoit dans 15 jours, on n'a pas besoin de passer par une motion de confiance. On peut très bien dire, êtes-vous d'accord qu'on se revoit dans 15 jours, et on continue l'assemblée générale. Mais dans 15 jours la comptabilité sera-t-elle faite ? ».

Le Président : « non, elle ne sera pas faite dans 15 jours ». Il demande au trésorier, M. Dominique EVENOU prend la parole :

Mesdames et messieurs les présidents,
Mesdames et messieurs les délégués,

Je vous explique ce qu'il c'est passé que vous compreniez et vous serez plus à même de prendre une décision suite à la question posée par le président.
En début d'année, comme dans tous les clubs, vous avez vos comptes bancaires, vos libellés des mouvements et vos pièces justificatives. J'ai bien appliqué tout cela sauf que cette année j'ai scanné toutes les pièces justificatives que je n'ai pas gardées mais que j'ai enregistrées dans mon PC. Arrivé en fin d'année, lors d'une réunion avec le président, nous nous sommes rendu compte que le dispatching dans les différents postes n'était pas bon et en voulant remettre les bonnes pièces justificatives dans les bons postes j'ai fait une erreur informatique en écrasant certains fichiers. Nous sommes en train d'essayer de les récupérer. Sachez que les libellés des mouvements et les comptes bancaires sont bons au centime près.
Si vous voulez, les vérificateurs aux comptes Mrs Gérard ZENNER et Ernest STOLL vont vous le confirmer.
N'en voulez pas au CD, l'erreur est entièrement de ma part, le président en prend plein la tête depuis un moment, il n'y est pour rien, tout vient de moi. Si vous avez des questions je répondrai. Merci.

Le Président : « merci et si je vous demande votre avis, c'est juste par rapport à l'insinuation qui est faite dans la lettre de M. HELF. Il insinue que nous présentons des comptes douteux, que nous avons du mépris vis-à-vis de vous, et je suis certain que ça a du marquer certains esprits, même aujourd'hui un président est arrivé en disant qu'il mettrait « le bordel », il se reconnaîtra. C'est donc moi qui pose cette question car certains doivent prendre pour argent comptant ses dires.
Nous ne devrions pas poser cette questions aujourd'hui car elle n'est pas prévue à l'ordre du jour, maintenant si l'assemblée l'accepte nous passerons outre et répondrons de suite à la question ».

Question de M. Paul HOFFMANN du POLYGONE : « vous avez répondu tout à l'heure à la question à M. HELF, cette réponse fera partie du rapport de l'assemblée générale je suppose, donc dans un premier temps ne serait-il pas plus simple de demander à l'assemblée générale d'approuver de suite la réponse que vous donnez à M. HELF ? ».

Le président répond que cette réponse est personnelle, mais l'assemblée lui rétorque qu'elle n'est pas personnelle car c'est celle du président du CD.
Le président demande donc à l'assemblée s'ils sont d'accord avec sa réponse.

Question de M. Jean-Claude PETIT vice-président d'HAGUENAU : « effectivement il y a un problème, les comptes ne sont pas à jour, ils ne sont pas terminés, mais ils peuvent se terminer c'est une question de temps, et nous pouvons faire confiance à ça, disons que lorsque les comptes seront terminés, vous refaite une AG, et suite à cette AG s'il y a insatisfaction il y aura question de confiance ».
Le président répond que cette AG pour l'approbation des comptes a été fixée à la réunion des présidents du mois de février 2020. Et s'il pose cette question de confiance, c'est pour dire que les membres du CD ne se sentent pas bien, et qu'ils veulent pouvoir travailler sereinement cette année.

M. HOFFMANN : « cela ne changera rien à la comptabilité, et si la question de confiance n'est pas accordée, il faudra tout de même présenter les comptes, et comme il y a déjà une date de prévue pour présenter les comptes, je ne vois pas l'intérêt de demander la question de confiance. Ce jour-là si les comptes ne sont pas corrects il faudra poser cette question ».

M. STOLL : « on ne peut pas comparer 2015 à aujourd'hui, à mon avis les comptes sont corrects, en tant que réviseurs aux comptes nous avons fait le point avec le trésorier et il a fait un gros travail, et une erreur a été faite, mais nous avons quand même comparé une soixantaine de postes par rapport aux relevés de la banque et par rapport à l'ordinateur. Nous les avons comparé au hasard et ils étaient tous corrects, les montants au départ et à l'arrivée sont corrects aussi. Il est clair que lorsque nous aurons tous les documents au mois de février on fera le point et on ne trouvera aucune erreur. Donc avant de discuter aujourd'hui, peut-être que le président de NIEDERBRONN aurait donné une réponse différente s'il avait connu exactement le problème, et pour l'instant les comptes sont bien fait, et ce n'est pas parce qu'il y a eu une erreur de scan qu'il faut aller dans ce sens là aujourd'hui. Nous verrons bien lors du prochain contrôle des comptes ».

Le président reprend la parole : merci de votre confiance mais je ne suis persuadé qu'il en est de même pour tous. Nous allons donc clôturer le chapitre des comptes 2019 que nous vous présenterons lors de la réunion des présidents du 21 février 2020 qui sera transformée en Assemblée Générale Extraordinaire dans un premier temps où nous vous présenterons les comptes, et en fonction de ces comptes on avisera de la continuité ou pas du comité actuel.
Merci et désolé pour cet intermède, cette lettre m'ayant un peu ulcérée, je sais le travail que fait le comité tout au long de l'année, je sais ce qu'il en est et je sais les contacts que j'ai avec tous les clubs et je ne pense pas que quelqu'un puisse dire que l'un ou l'autre des membres du CD méprises l'un ou l'autre des clubs, nous sommes ouvert à toute discussion et nous faisons tout ce que nous pouvons pour vous satisfaire. Et il est bien dommage que M. HELF ne soit pas présent pour défendre ce qu'il a dit et assumer ses dires. Merci à vous.

Ce matin le CD 67 a procédé à un vote interne et a décidé que M. EVENOU n'est plus trésorier à ce jour.
Après les élections de ce soir en fin d'assemblée générale, et après réunion du comité directeur les différents postes seront réattribués, par contre les comptes 2019 seront faits par M. EVENOU. Il a tous les documents en main et il présentera les comptes 2019.

Question de M. SIFFERLE : « est-ce que c'est une sanction ? Vous doutez des capacités de M. EVENOU ? Il a démissionné ou c'est vous qui l'avez démissionné ? »
M. COLANTUONO : c'est une sanction sans l'être, il y a déjà eu des problèmes l'année dernière sur différents postes, où nous avons été obligé de travailler dessus le matin même de l'assemblée générale, toute l'année il lui a été demandé des rapports des comptes, là nous sommes arrivé à un mois de cette assemblée générale et les comptes n'étaient toujours pas prêts. Nous nous sommes réunis plusieurs fois, que ce soit à la maison des sports ou chez moi, et les comptes ne sont toujours pas prêts. C'est donc une manière de travailler pour moi qui ne me convient pas. C'est sûr qu'il a fait une erreur informatique mais le problème que se pose franchement c'est que certains membres du comité ne font plus confiance à M. EVENOU. Donc comment allons-nous pouvoir travailler s'il y a un manque de confiance envers un autre membre ? Nous nous sommes donc concerté ce matin et pour avoir un vote réel des membres du CD, nous l'avons fait à bulletin secret et il s'est avéré que M. EVENOU ne sera plus trésorier du CD67 ».

M. STOLL : « c'est une grossière erreur que vous faites à mon avis, vous auriez pu attendre que les vérificateurs aux comptes fassent le contrôle, car si tout est ok, il faudra redonner confiance à M. EVENOU. Ce n'est pas parce qu'il y a une errer de faite qu'il faut de dire qu'on ne veut plus du trésorier. Lorsqu'on regarde le travail effectué tout au long de l'année, il y a quand même du travail correct, vous

auriez pu attendre le mois de février pour prendre cette décision s'il y a des erreurs. Et s'il n'y en a pas ? Je ne suis pas d'accord ».
M. STOLL est applaudi par l'assemblée.

Mme Audrey FINAT du club de MONSWILLER : « je voulais juste rajouter que je trouve ça étonnant, vous parlez de confiance, Bien sûr, Dominique a fait l'erreur qu'il a faite, et je reviens sur le fait que vous êtes tous des bénévoles et si demain vous n'êtes plus là, qui prendra votre place. Il faut se mettre à leur place, tout le monde fait des erreurs, les réviseurs aux comptes vous affirment qu'il n'y a pas d'erreur et qu'il manque juste des pièces justificatives, alors bon courage à vous ».

Le président : « je suis d'accord, qui va le remplacer. D'ailleurs l'année prochaine il va y avoir des élections et tout le comité est démissionnaire d'office, la plupart des gens qui sont à vont arrêter, et commencez à vous poser la question de qui va entrer au comité. Ca c'est une grande question.
Vous avez vu les comptes, mais le problème est dans la manière de travailler ».

Il est demandé dans l'assemblée s'il n'est pas possible d'engager un professionnel.
Le président rappelle que l'année précédente il a été demandé s'il fallait prendre un expert comptable, et l'assemblée a refusé de prendre un professionnel.

M. Paul-André TRAMIER de la Commission Développement prend la parole : « je voudrai apporter une précision, ce n'est pas une question de confiance, c'est une question de technicité, nos comptes ne sont pas valables depuis 20 ans, nous ne respectons pas le plan comptable associatif que nous devrions mettre en place depuis 20 ans. Nous sommes complètement à coté de la réglementation et de la législation. Quand vous demandez une subvention auprès de la direction régionale et qu'il vous demande de présenter un bilan financier, nous n'en avons pas, on n'a rien à présenter, on est encore sur des « plus » et des « moins », ce n'est dons plus possible. Il est sûr qu'il faut une certaine technicité que tout le monde n'a pas en matière comptable, c'est un métier et donc il faut avoir des comptes qui correspondent à ce qui est attendu par la réglementation, et nous ne sommes pas bons aujourd'hui et c'est là qu'il faut mettre en place un dispositif qui permet d'avoir de véritables comptes et qui puissent être validés par des instances extérieures. Ce n'est pas une question de confiance, c'est une question de technicité et le but de la manœuvre est de moderniser nos pratiques et d'avoir une situation qui nous permet de savoir quelle est la richesse de l'association. Il a été également décidé ce latin de mettre en place une commission budgétaire et financière qui aura une double mission : la première sera de mettre en place un véritable système comptable et financer permettant d'avoir des comptes tels qu'exigés et d'autre part la deuxième mission sera d'avoir pour objectif le contrôle et la surveillance des comptes. Vous verrez dans le règlement intérieur que je vais vous présenter qu'à chaque séance du comité directeur il sera fait un point financier de l'évolution de la situation à la fois financière et comptable. La question est d'avoir des comptes sincères, fidèles à la réalité de la situation ».

M. SIFFERLE : « pour cela il y a des logiciels et il y a bien dans nos 2500 licenciés quelques personnes du métier qui viendront assister M. EVENOU pour faire fonctionner ce logiciel. Ça devrait pouvoir se faire. Et juste une question, il a démissionné du poste de trésorier ou du comité ? ».

Le président : « non uniquement du poste de trésorier. Je précise qu'il y a une corrélation entre les comptes bancaires et les extraits de compte qui apparaissent au Crédit Mutuel, mais toutes ces sommes ne peuvent pas être vérifiées parce que l'on n'a pas les pièces jointes ».

Réflexion de l'assemblée : « mais où sont ces PJ ? »
Le président : « c'est ce que je vous explique, il a scanné les pièces jointes et n'a pas gardé les documents papiers et après le bug informatique toutes les PJ ont disparu, on ne peut donc pas vérifier que les PJ correspondent bien aux mouvements bancaires ».

Le trésorier précise que les pièces jointes sont sur son ordinateur et qu'il faut les ressortir pour les remettre dans les fichiers, et que ça prend beaucoup de temps, raison pour laquelle les comptes ne sont pas à jour.

Il est dit dans l'assemblée que les originaux doivent être conservés pendant 10 ans. Le trésorier est d'accord et souligne que c'est une erreur de sa part et que les scans vont être retrouvés.

Le président propose une pause à l'assemblée pendant que le comité directeur se rassemble.

Le président Jean-Marie COLANTUONO reprend la parole :

Après délibération, nous avons décidé de revenir sur notre décision que nous mettons en suspens jusqu'au mois de février, au moment ou nous vous présenterons les comptes définitifs et nous allons dans un même temps mettre en place la nouvelle comptabilité avec le nouveau logiciel, et avec l'aide de 2 personnes MRS Philippe NIKONOFF, qui est informaticien et des connaissances en comptabilité, et Paul-André TRAMIER. Donc en fonction de la situation nous reverrons notre décision en février.

Nous vous tiendrons au courant de la situation au fur et à mesures, et n'hésitez pas vous-même en tant que président de club à demander des renseignements, je vous remercie.

5. RAPPORT DES VÉRIFICATEURS AUX COMPTES 2019

Reporté à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 février 2020.

6. VOTE DU QUITUS DE L'EXERCICE 2019

Reporté à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 février 2020.

7. BUDGET PRÉVISIONNEL 2019

Reporté à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 février 2020.

8. ALLOCUTION DES PERSONNALITÉS

Le président accueille Madame Anny APPREDERISSE, adjointe au Maire d'ENTZHEIM et Monsieur Dominique SONREL, adjoint au Maire chargé de la vie associative.

Madame Annie APPREDERISSE laisse la parole à l'adjoint au Maire chargé de la vie associative, car elle prendra la parole en fin d'assemblée.

Monsieur Dominique SONREL prend la parole et remercie l'invitation à cette Assemblée Générale. Il présente sa commune et sa notoriété par la présence de l'aéroport d'ENTZHEIM sur leur territoire, mais qui reste avant tout une commune rurale qui bénéficie d'une très forte dynamique par rapport au nombre d'emplois. Le complexe sportif et la salle qui accueille l'Assemblée Générale a été entièrement rénovée et a permis de renouveler le potentiel des terrains de jeu pour le club de la Boule Volante. La pratique des sports collectifs est soutenue par la commune. Il remercie le président M. Guy LANDE et son comité pour son implication et souhaite à l'assemblée un agréable séjour à ENTZHEIM.

Le président les remercie pour leur venue et donne la parole aux membres de son comité pour le rapport moral des commissions.

9. RAPPORT DES COMMISSIONS

Le président donne la parole à M. Sébastien ROYER pour lecture du Rapport Moral de la Commission Sportive.

Rapport de la commission Sportive.
Le rapport est lu par M. Sébastien ROYER :

Monsieur le Président du CD 67, Monsieur le Président délégué du Grand Est,
Mesdames Messieurs les Membres du Comité, Mesdames, Messieurs les Présidents.

Beaucoup de monde dénigre souvent nos joueurs, en disant qu'ils ne sont pas capables de faire des résultats hors de notre département, mais encore une fois la saison passée tend à prouver le contraire,

Pour commencer au niveau régional nous pouvons encore compter 3 titres de vice-champion et 2 titres de champion du Grand-Est.

Dans les 3 catégories de CRC la 1ere place revient également à des équipes de notre département.

Le CBS termine 1er chez les vétérans et se qualifie pour le rassemblement national.
Le CBS ,à nouveau, avec son équipe 2 termine 1er de son groupe et remporte le match pour la montée vers le CNC3 dans la catégorie Open.

Et enfin les filles de KALTENHOUSE en terminant en tête de leur groupe se sont qualifiées pour la finale régionale ou elles terminent en seconde place et accéderont au CNC 2 féminin en 2020

Encore mieux, cette fois-ci au niveau national pour sa première année à ce niveau, le PC GAMBSHEIM parvient à se maintenir en CNC2, division dans laquelle il sera rejoint par l'équipe 1 du CBS qui a survolée sa poule en CNC3 en gagnant toutes leurs rencontres et en se qualifiant brillamment pour la finale nationale qui à lieu ce week-end à SAINT-YRIEIX.

Sur les différents championnats de France, on notera le beau résultat des champions départementaux triplettes du CBS qui s'inclinent en 1/16ème de finale contre les futurs champions de France.

A noter également la belle performance de deux équipes présentes mi-octobre au national de VAULX-EN-VELIN ou la première s'incline en 8ème de finale, et la seconde composée de MM. Joffrey CLEMENT, Fabrice YVANES et Cédric ADLER tous 3 licenciés au CBS s'inclinent en finale.

Petit coup d'œil encore sur les différentes coupes ou pour la première édition de la coupe du Grand Est, le CBS perd de peu en finale face à POURU-SAINT-REMI, il aura d'ailleurs l'occasion de faire mieux puisqu'il sera encore notre représentant début décembre pour la phase finale de la seconde édition.

En coupe de France lors de l'édition 2018/2019 le PC GAMBSHEIM à réalisé un très joli parcours en s'inclinant en finale de zone, l'équivalent d'un 8ème de finale national.

Cette année pour le 3ème tour de zone il reste encore 3 équipes en lice avec le CBS, GAMBSHEM et LA WANTZENAU.

Dernier point concernant le trophée des villes qui à eu lieu début novembre, malgré une défaite au 2e tour contre le futur finaliste Toulouse qui aura sûrement laissé quelques regrets, notre équipe a trouvé les ressources pour se hisser jusqu'en demi-finale du Grand Prix.

Au vu de ce bilan plutôt satisfaisant, je pense qu'il faut arrêter de rabaisser nos joueurs et plutôt les soutenir d'avantage, félicitations à toutes et à tous pour vos résultats et bonne saison 2021.

Le président remercie M. Sébastien ROYER et donne la parole à M. Guy-Noël GOMEZ pour lecture du Rapport Moral de la Commission Interentreprises.

Rapport de la commission Interentreprises.
Le rapport est lu par M. Guy-Noël GOMEZ :

Bonjour à tous,

La saison Corpo s'est terminée avec le dernier concours gagné par la CUS HABITAT, et la saison 2019, remportée par le club de l'EUROMETROPOLE, s'est très bien déroulée, merci à vous.

Le président remercie M. Guy-Noël GOMEZ et donne la parole à M. Olivier SCHLATTER pour lecture du Rapport Moral de la Commission Médicale.

Rapport de la Commission Médicale.
Le rapport est lu par M. Olivier SCHLATTER
Bonjour,

Je veux juste vous rappeler concernant les certificats médicaux, qui si c'est un nouveau joueur, il va faire un certificat médical chez son médecin habituel. Et si vous avez fait un certificat médical, celui-ci étant valable 3 ans, vous pouvez remplir le questionnaire de santé, et si vous avez une seule réponse positive à ce questionnaire, il faudra retourner chez un médecin pur obtenir un certificat médical. Il faudra également rempli l'attestation comme quoi vous avez bien rempli ce questionnaire médical.
Ces documents doivent rester au niveau de votre club. Si vous avez des questions d'ordre médical, n'hésitez pas et je passe la parole au suivant, merci à vous.

Le président remercie M. Olivier SCHLATTER et donne la parole à M. Didier STIEVENART pour lecture du Rapport Moral de la Commission des Jeunes.

Rapport de la Commission des Jeunes.
Le rapport est lu par M. Didier STIEVENART

Monsieur le président,
Mesdames et Messieurs les membres du CD,
Monsieur le Vice-président du Grand Est,
Mesdames et Messieurs les présidents ou délégués de clubs.

Je tiens à remercier la Commission Jeunes ainsi que tous les éducateurs et initiateurs ayant œuvré toute cette saison.
Nous tenons aussi à remercier tous les clubs ainsi que leurs bénévoles pour leur accueil lors des manifestations.

Nous constatons une diminution de plus en plus grande de l'effectif jeunes de saison en saison, pour preuve cette année, nous comptions 30 jeunes qui ont participé régulièrement aux manifestations prévues. De nombreux jeunes sont inscrits dans les clubs mais très peu participent à celle-ci.
Nous allons devoir trouver des solutions pour enrayer cette chute inexorable.

Nous avons participé à la journée UNSS Féminines mais il n'y a eu aucune retombée à ce jour.

Sur le plan sportif : M. SARRAZIN Dylan a suivi 3 stages nationaux qui lui ont permis de rejoindre l'effectif France. Nous lui souhaitons la même réussite pour les saisons à venir.

Sur 9 équipes qualifiées pour le Grand-Est, 4 ont réussi à se qualifier pour le championnat de France, malheureusement les résultats ne furent pas à la hauteur de nos attentes.

En CRC, 2 ententes se sont engagées, 1 seule a réussi à se qualifier pour la finale CNC, terminant deuxième de leur poule, ils ont donc terminé 8e sur 16 équipes.

Un premier National Jeune a eu lieu dans l'Est de la France, un grand merci à l'ASPTT ainsi qu'aux bénévoles d'avoir relevé ce défi, malheureusement, nous avions très peu d'équipes présentes, seulement 21 sur 48 possibles toute catégorie confondue.

Nous avons envoyé 3 cadets à la sélection régionale, nous attendons de savoir s'ils seront retenus pour la sélection interzone.

Nous avons récompensé les jeunes présents et ayant au moins participé à deux concours cette saison, lors du concours de clôture.

Pour la saison à venir, les juniors masculins et féminins pourront participer aux qualificatifs Jeu Provençal en équipe homogène club.

A compter du mois de février, il y aura des entraînements jeunes au boulodrome de Strasbourg, le mercredi de 14h00 à 16h00 sous la responsabilité de la Commission Jeunes par MM. Charles OLEART et Manu PINTO, merci à eux.

.
Pour information, en 2021, la catégorie Junior passera à trois années mais nous en reparlerons lors de l'A.G. 2020.

Nous vous remercions, toutes et tous de votre attention et vous souhaitons ainsi qu'à vos familles de bonnes fêtes de fin d'année et nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine.
Vive nos jeunes.

Question dans l'assemblée : « j'ai entendu cette semaine que les formations d'initiateur et de formateur seront à la charge de l'intéressé ou du club, pourquoi le comite départemental ne finance-t-il pas ces formation ? ».

Réponse de M. Didier STIVENART : « cela a été fait cette année pour ceux qui étaient dans la commission Jeunes, et je ne peux pas vous parler du budget de l'année à venir, au vu des conditions financières actuelles ».

M. Jean-Marie COLANTUONO : « les formations ont toujours été payées par le comité jusqu'à présent et aucune décision n'a été encore prise à ce jour. Mais attendez-vous à l'annonce d'un certain nombre de restrictions à la réunion de février et nous vous expliquerons pourquoi ».

Le président remercie M. Didier STIEVENART et donne la parole à M. François KURZ pour lecture du Rapport Moral de la Commission des Vétérans.

<u>Rapport de la Commission des Vétérans.</u>
Le rapport est lu par le M. François KURZ.

Mesdames, Messieurs, les membres du CD 67, Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les Présidents.

Nous venons de clore la 21ème saison des challenges vétérans qui ont lieu comme vous le savez le jeudi, RDV que les anciens ne veulent absolument pas manquer.
Comme tous les ans nous avons la triste nouvelle d'annoncer des absences dues à la maladie des uns et aux décès des autres.

La C.V .c'est réunie 5 fois et une A.G. qui s'est tenue le 24 octobre 2019 à la MDS, 50 clubs étaient représentés.

Le bilan est très positif tant par le nombre grandissant des participants dû à notre succès du mode de jeu.

Quelques rappels concernant la tenue, ou la cigarette sur les terrains dus à la mauvaise information, mais je crois avoir trouvé la solution pour que ces informations soient divulguées plus efficacement « Radio Pétanque » principalement pour la 4ème partie qui doit se jouer d'après le règlement fédéral.

Nous sommes comme une voiture 4 X 4 : le CD 67, la C.V., vous les présidents et les joueurs, si les 4 roues fonctionnent ensemble, la voiture avance toute seule.

Sous l'égide du CD 67 et sous la responsabilité de la C.V. les clubs ont organisé 23 challenges vétérans en triplettes dont 1 en doublette, avec un pic de 114 triplettes dans le nord, et 256 triplettes toutes zones à l'ouverture de la saison 2019, et la clôture avec 184 triplettes toutes zones.
Le championnat départemental s'est déroulé sur 2 jours et a été organisé par le PC LA WANTZENAU avec 102 triplettes.

Les champions départementaux ont eu un beau parcours :

MM. NARDY Jean-Louis, KIENER Jean-Claude et VIX Michel du club d' HAGUENAU se sont inclinés en barrage au championnat de France à CHARNAY-LES-MACONS.
Le qualificatif GRAND EST, revient à l'équipe de MM. GAUDRY Serge, HUBER Bernard et GOMEZ Fernand du club de LA ROBERTSAU qui malheureusement n'a pas réussi à s'imposer au championnat de France en perdant les 2 parties le matin.

Un grand nombre de nos clubs sont très bien organisés et reçoivent dans leur club avec dignité nos chers « ANCIENS » et font leur possible pour que le déroulement de ces championnats soit une réussite.
Connaissant la passion des anciens pour la pétanque, je vous fais confiance.
Je sais que là aussi, quelques réajustements sont à opérer et j'ai la certitude que cette minorité de clubs encore un peu en reste, s'engagera à faire pour leur mieux en 2020.
Pour ces derniers la C.V. et sur leur demande, savent qu'ils peuvent compter sur l'assistance et la présence de la commission des vétérans à leurs côtés.

L'année 2019 a été très satisfaisante, avec une annulation pour cause de canicule qui a été reportée à la date réservée par la C.V. au 26 septembre 2019.

La C.V. a distribué les bons d'achats AUCHAN 2019 à plus 65.000 €.

Je tiens à vous remercier vivement d'avoir organisé ces challenges vétérans ce n'est pas toujours évident de contenter tous ces participants, cela m'incite à continuer dans cette voie avec l'espoir d'une continuelle réussite et d'un développement perpétuel de cette action sportive envers cette catégorie de joueuses et joueurs.

Cela nous a amené avec mes collègues à faire aucune modification pour la saison 2020, on ne change pas quelque chose qui fonctionne…

Je saisis l'occasion pour que toute proposition, suggestion d'une amélioration ou modification, qui puisse éventuellement nous amener à moins de carences, de nous le faire savoir au courant de la saison par mail ou par courrier, toute suggestion sera étudier par la C.V.

Nous ne serons jamais parfaits et nous en sommes conscients. Notre objectif principal reste de satisfaire un maximum de personnes tout en respectant les éléments de base et de ne pas perdre de vue notre but initial :
Faire de ces concours du jeudi un moment de rencontre amical, dans un esprit convivial et sportif et non un combat entre frères ennemis avec un esprit malfaisant et démoralisant.

Le calendrier 2020 vétérans a été confectionné avec 23 concours dont 3 concours en doublettes, 2 toutes zones c.à.d. le challenge d'ouverture et le challenge de clôture.

Nous allons à partir de maintenant nous mettre en mode Stand-by pour nous retrouver tous, j'espère, dès fin mars en plein forme. Je vous informerai en temps utile des dates de formations des TDM vétérans, organisées par les membres de la ladite commission. Je remercie les présidentes et présidents de leur implication et de leur accueil lors de ces challenges.

Je remercie tous les membres de la C.V.et leurs épouses pour leur étroite et efficace collaboration tout au long de la saison écoulée et j'espère qu'il en sera de même pour la saison future, ainsi que le CD 67 pour la confiance qu'ils m'ont accordé toute au long de ces saisons.

Je vous exprime mes meilleurs vœux pour l'année 2020 qui se pointe à l'horizon et vous souhaite très sincèrement de rester en bonne santé.

Merci de votre aimable attention
VIVE LES ANCIENS - VIVE LA PÉTANQUE.

Le président remercie M. François KURZ et donne la parole à M. Patrick LITZELMANN pour lecture du Rapport Moral de la Commission de Discipline.

Rapport de la commission de discipline.
Le rapport est lu par M. Patrick LITZELMANN :

Monsieur le président du CD
Monsieur le vice-président du Grand Est
Chers membres du CD67
Mesdames, Messieurs, les présidentes, présidents et représentants de clubs,

Cette année a été relativement calme niveau discipline, elle aurait pu être plus importante vu les incidents et les incivilités qui n'ont pas fait objet de rapports de la part des instances concernées.

Il est malheureux que vous présidents, joueurs et joueuses ne vous n'impliquiez pas plus, vous êtes tous et toutes dans le droit de faire un rapport avec bien sûr, dans le domaine du possible faire apparaitre sur ce rapport le nom la signature et l'adresse des témoins.

La commission s'est réunie 2 fois pour statuer sur 3 dossiers.
Et plusieurs courriers d'avertissement ont été envoyés.
Je ne vais vous citer toutes les affaires quelques exemples :

- 2 ans de suspension ferme, assorti de 3 ans de sursis + amende pécuniaire
- 6 mois de suspension ferme assortis de 6 mois de sursis + amende pécuniaire

J'ai une fois de plus constaté que des adresses de licenciés étaient erronées, je vous demande à toutes et tous de mettre à jour les adresses de vos licenciés, car des courriers recommandés qui reviennent pour cause « n'habite pas à l'adresse indiquée » causent problème pour la convocation des personnes impliquées dans les dossiers
Les frais d'envoi supplémentaires liés à ces situations seront dorénavant facturés au club auquel le licencié est affilié.

Merci aux clubs qui ont une commission de discipline interne et qui nous transmettent les sanctions prises envers leurs joueurs.

Il est également stipulé dans le code de discipline et sanctions :
PÉNALITÉS PÉCUNIAIRES ET FRAIS

Article 27, alinéa 7 :
La décision prononçant la sanction peut prévoir, une participation de la personne sanctionnée aux frais exposés (frais postaux, frais d'envoi des convocations et notifications, location de salle, déplacement des membres, repas etc.)
En espérant que la saison 2020 sera calme, car il n'est pas agréable de sanctionner des joueurs, chères présidentes et présidents, je vous demande d'intervenir auprès de vos licenciés afin qu'ils fassent preuve de courtoisie et de fair-play sur les terrains. Ainsi que de leur expliquer les bases principales du règlement.

Pour information, la Fédération a prévu d'augmenter les sanctions, sur la durée et également pécuniaires.

Je tiens également à remercier les membres de la commission qui œuvrent à mes cotés lors de ces différentes affaires.

Il me reste à vous souhaiter à toutes et tous de bonnes fêtes de fin d'année, ainsi que mes meilleurs vœux pour l'année 2020.
Merci de votre attention.

Le président rajoute que la FFPJP a pris la décision de se porter partie civile dans tous les cas d'agression grave commise envers un arbitre , un dirigeant ou un officiel lors d'un dépôt de plainte, et également envers un autre licencié. Et qu'également la radiation à vie est à l'ordre du jour au niveau de la fédération. Sanction qui ne pourra être appliquée car elle est interdite pas le code sportif, mais il est possible d'aller jusqu'à 30 ans de suspension pour une personne.

Le président remercie M. Patrick LITZELMANN et donne la parole à M. Paul-André TRAMIER pour lecture du Rapport Moral de la Commission Administrative.

<u>Rapport de la commission Administrative et Développement.</u>
Le rapport est lu par M. Paul-André TRAMIER

Pour cette commission, nous avons surtout travaillé sur 2 thèmes qui vont vous être présenté, sur ce qui était le règlement Intérieur du CD67, car nous étions en mal de règlement en la matière, donc nous avons rédigé avec M. Fabien STAUB un document qui sera soumis à votre approbation puisque ça rentre dans les obligations légales qu'il nous importe de mettre en place.

Le 2e volet pour lequel nous nous sommes impliqué et qui n'est pas encore terminé, est la rédaction, l'élaboration et la mise en place d'un projet de développement, il nous faut un guide si nous voulons avancer dans le futur, avec un certain nombre d'orientations et d'options qu'il nous faut admettre, et ce projet vous sera soumis l'année prochaine, il faut savoir où nous allons et avoir une vision du développement de notre sport à l'instar de ce qu'il se fait par ailleurs.

Pour l'année prochaine nous allons travailler sur 4 à 5 thèmes :

- Le 1er sera la rédaction d'un règlement financier, qui est aussi une obligation légale que nous n'avons pas, vu les problèmes que nous avons évoqués tout à l'heure et pour être couvert par ses dispositions.

- Le 2e thème qui sera développé et le président en a parlé en préambule, porte sur le règlement des litiges. Je ne parle pas des règlements physiques mais des litiges qu'il pourrait y avoir entre le CD et le club, entre le joueur et le club, ou entre le club et la fédération. Nous mettrons donc en place un dispositif qui permettra de régler un certain nombre de différents administratifs entre les différentes instances.

- On va poursuivre ce projet de développement afin de le finaliser en cours d'année et de réfléchir à ce qu'il va se passer, il y aura une loi qui est prévue au 1er trimestre 2020 sur le sport, le mouvement sportif va mettre en place un certain nombre de directives et il va se passe des choses qui vont

modifier considérablement le paysage sportif, aussi bien au niveau des collectivités territoriales, de l'état ou des mouvements sportifs.

Nous avons 2 options, soit nous ne faisons rien et nous subissons, soit nous essayons d'anticiper ce mouvement.

L'aspect régional voire local va prendre de l'importance dans nos actions, si nous voulons avoir des subventions et un certains nombre de prérogatives, il faudra s'inscrire dans un schéma régional territorial et de développement du sport, et il est intéressant que nous soyons dans cette démarche.

- Le dernier point est de pouvoir se moderniser dans nos pratiques, nous sommes une structure qui se développe et qui a tendance à être un peu à la remorque et le but de la manœuvre est de pouvoir être considéré comme une véritable discipline sportive au même titre que d'autres sports car nous avons des atouts que beaucoup n'ont pas, je parle aux vétérans car il n'y a aucune discipline sportive qui a en matière de vétéran une telle pratique. Nous avons beaucoup d'éléments sport-santé, sur la pratique continuelle et le développement du territoire, il faut être présent et nous allons essayer de l'être. Merci à vous.

Le président remercie M. Paul-André TRAMIER et donne la parole à Mme Alexandra DAUCHEZ pour lecture du Rapport Moral de la Commission Féminines.

<u>Rapport de la Commission Féminine.</u>
Le rapport est lu par Mme Alexandra DAUCHEZ

Bonjour à toutes et à tous,

La Commission des Féminines mise en place en 2018 va s'agrandir prochainement, malgré le départ d'une féminine, de 3 nouvelles arrivées.
Les résultats 2019 ont été satisfaisants. Cela fait 3 ans que le nombre d'inscrites au Critérium Féminin augmente, avec cette année 65 équipes inscrites. Et pour la première fois nous avons organisé un Prix Féminin, le samedi 26 octobre 2019, où 36 équipes se sont inscrites.
Cette année, je tiens à féliciter nos équipes Féminines qui se sont qualifiées aux Championnats de France, en remportant les championnats du Bas-Rhin ou en se qualifiant pour les Championnats régionaux. Et bien qu'elles n'aient pas réussi à sortir des poules, nous les félicitons pour leur parcours.
Concernant le déroulement des concours de zones cette année, il est à noter que les clubs ayant reçu moins de 12 équipes féminines ont eu du mal à appliquer les nouvelles règles mises en place pour le Concours Tournant. Je rappelle qu'en 2020 ces concours se dérouleront en 4 parties au lieu de 5 actuellement, avec un tirage au sort Gagnant contre Gagnant, et se feront à l'aide du logiciel Gestion Concours pour les concours de 9 à 12 équipes, et en tirage manuel pour les concours comprenant moins de 9 équipes.
Le règlement du Concours Tournant sera à nouveau transmis à tous les clubs.

Les récompenses mises en place cette année seront distribuées aux présidents de club concernés.
3 récompenses seront attribuées : la 1ére place au club de KALTENHOUSE, la seconde et la 3ème place au club de LA WANTZENAU.

En 2020 pas de grand changement, la Commission Féminine organisera 2 concours réservés uniquement aux féminines, le Critérium Féminin du samedi 7 mars 2020 et le Prix Féminin du samedi 31 octobre 2020.
Pour conclure, je tiens à remercier tous les bénévoles qui m'ont aidé et soutenu cette année, et également les membres de la Commission Féminines. Un grand merci à eux, et je vous souhaite à tous d'excellentes fêtes de fin d'année.

Le président remercie Mme Alexandra DAUCHEZ et donne la parole à Mme Michèle NIKONOFF pour lecture du Rapport Moral de la Handicap & Médiation.

Rapport de la Commission Handicap & Médiation.
Le rapport est lu par Mme Michèle NIKONOFF.

La commission est composée de 10 membres. Elle s'est réunie 5 fois en 2019. Nous avons organisé deux manifestations cette année.

CONCOURS VALIDES/NON-VALIDES A OBERHOFFEN 10/05/2019

53 équipes en doublette mixtes (valides et non-valides) soit plus de 100 personnes étaient présentes sur les terrains.
5 Associations de personnes en situation de handicap ont participé à notre rencontre à l'issue de laquelle 11 coupes ont été offertes dont une aux 10 premiers et une au dernier du classement.
Un tee-shirt commémorant cette journée a pu être remis à tous les participants grâce à la participation financière de la ville d'Oberhoffen.

CONCOURS VALIDES/NON-VALIDES AU BOULODROME le 12/10/2019

Une **2eme journée** est **organisée** le 12/10/2019 **au boulodrome à Strasbourg**.

58 personnes en situation de handicap accompagnées d'autant de personnes valides issues des clubs du CD67 sans oublier les membres de la commission ont participé à cet évènement.
Malgré la pluie qui a écourté notre rencontre, la journée a été très conviviale et la remise des coupes a été un moment émouvant.

A l'issue de la journée notre sponsor, la société « Wonder Maker » a offert une coupe à l'équipe la plus méritante et notamment grâce à leur participation financière un tee-shirt a été remis à chaque participant.

C'est avec les membres de la commission et les bénévoles des clubs que nous avons pu réaliser ces deux superbes journées, merci à tous.
Je tiens également à remercier les présidents des clubs qui nous ont offert les coupes.

PROJETS 2020 Concours amicaux valides/non valides

- **Le 20 mai 2020 à La Boule Volante d'Entzheim** 7 rue de la salle des fêtes d'Entzheim
- **Le 29 septembre au PC Kronenbourg** 22 rue de Berstett à Strasbourg

J'adresse mes remerciements aux membres de la commission toujours aussi actifs et dévoués et espère une année 2020 aussi riche en événements.

Le président remercie Mme Michèle NIKONOFF et donne la parole à Mme Katia MORAZZANI pour la lecture du rapport de la Commission d'Arbitrage.

Rapport de la commission d'Arbitrage.
Le rapport est lu par Mme Katia MORAZZANI

Monsieur le Président du CD 67,
Monsieur le vice-président du grand-est
Mesdames, Messieurs les Membres du Comité,
Mesdames, Messieurs les Présidents et représentants des clubs Bas-Rhinois,

En début d'année le président M. Jean-Marie COLANTUONO m'a accordé sa confiance pour présider la Commission d'Arbitrage, je l'en remercie et j'ai l'honneur de vous présenter ce rapport de la Commission d'Arbitrage du Comité Départemental du Bas-Rhin pour la saison 2019.

Je remercie les anciens présidents de cette commission, Mme Christiane GLÉ et M. Rémi AICHE, pour tout ce qu'ils ont fait, rien ne se fait en un jour, et je fais tout pour être à leur hauteur.

Cette année a vu les premiers arbitrages de 7 anciens stagiaires et tout n'a pas toujours été facile pour eux. Certes des erreurs ont été commises mais elles ont été corrigées au fur et à mesure que la saison s'écoulait. Se retrouver seul à arbitrer un concours nous fait prendre conscience de notre rôle essentiel pour le bon déroulement d'un concours. Chaque arbitre a arbitré en moyenne une dizaine de concours.

Le 9 novembre dernier, nous avons organisé une réunion avec tous les arbitres afin de faire un bilan de notre saison. Saison positive pour ma part, car malgré des critiques et quelques difficultés rencontrées, tous les arbitres ont su, chacun à leur façon et avec leur personnalité, se faire respecter et faire en sorte qu'aucun rapport d'arbitrage n'ait abouti en commission de discipline. Je tiens à vous dire qu'il est facile d'incriminer un arbitre lorsque qu'il y a des altercations entre joueurs mais l'arbitre à l'autre bout du terrain ne peut pas tout voir et bien souvent on leur a reproché d'être laxiste, et là je ne suis pas d'accord. Je vous rappelle que toute personne, même un spectateur peut faire un rapport sur papier libre et l'envoyer au Président du Comité départemental. Je vous encourage à le faire.

En 2019, aucun joueur ne s'est porté volontaire pour passer l'examen d'arbitrage, mais pour l'année à venir, suite aux nouvelles directives décidées par la fédération, nous avons aujourd'hui 7 candidats à l'examen du dimanche 19 janvier 2020 à Strasbourg. Également un arbitre Départemental présentera l'examen régional.

Je vous rappelle qu'en 2020 tous les clubs de plus de 50 licenciés doivent avoir un arbitre, et en 2021 un arbitre pour tous les clubs qui organisent des CDC et Coupe de France.

Nous sommes pour l'instant de 17 arbitres au CD67, 1 international, 4 régionaux et 12 départementaux. Et nous déplorons pour 2020 la démission d'un arbitre départemental.

Le corps arbitral du Bas-Rhin se vieillissant, l'arrivée de nouveaux arbitres nous apporte du renouveau, même si certains passent cet examen parce qu'ils arrivent à la retraite ! Mais ils sont tous les bienvenus.

Les candidatures à l'examen d'arbitre départemental 2020 sont encore ouvertes jusqu'au 31 décembre au plus tard, à envoyer à mon adresse.
Des formations sont mises en place, nous espérons encore avoir de nouveaux candidats sachant qu'en 2021 sera mis en place un tronc commun avec les éducateurs.

Le séminaire des arbitres aura lieu le 1er février 2020. A ce propos je tiens à remercier M. Paul HOFFMANN pour sa collaboration en début d'année. Il nous a apporté son savoir faire et sa vision du fonctionnement d'une commission d'arbitrage.

En conclusion, tous les arbitres ne sont pas parfaits mais essaient de faire de leur mieux. A vous, Mesdames et Messieurs les présidents, je vous demande de sensibiliser vos joueurs sur le rôle de l'arbitre, sans qui, il ne pourrait y avoir de concours, nous sommes là pour vous aider.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, d'excellentes et heureuses fêtes de fin d'année, ainsi qu'avec un peu d'avance mes meilleurs vœux pour l'année à venir.

Le président remercie Mme Katia MORAZZANI pour la lecture du rapport de la Commission d'Arbitrage et donne la parole à M. Paul-André TRAMIER pour la présentation du règlement intérieur et le point de suivi du plan de développement.

10. RÈGLEMENT INTÉRIEUR ET POINT DE SUIVI DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT

Le Règlement Intérieur est présenté par M. Paul-André TRAMIER :

Je vais vous présenter le règlement intérieur (RI) car c'est une obligation légale, il doit être présenté à une assemblée générale sachant qu'il a déjà été validé par le comité directeur. Je ne vais vous situer le contexte et répondre à vos questions. Le travail a été assez fastidieux et le but de la manœuvre est d'avoir un document qui permette d'aller plus loin dans la démarche.

UN RÈGLEMENT INTÉRIEUR

POURQUOI ?

- Ce RI est **une obligation légale** : si vous êtes une structure associative sans règlement intérieur vous n'êtes juridiquement pas reconnu.
- C'est aussi en ce qui nous nous concerne au niveau du CD67, **une explicitation ou un complément des statuts**. Si vous lisez nos statuts qui sont imposés par la fédération ou par l'état, il y a des éléments qui manquent, donc le but de ce RI est de pouvoir compléter ces dispositions.
- Et c'est surtout **un outil de gouvernance voire de management**, car les questions que nous avons pu nous poser sur la trésorerie par exemple, etc... avec un RI relativement performant et efficient, ce type de questions ne devraient pas se poser.

POUR QUI ?

- **LES INSTANCES** :

  Ce règlement s'adresse par définition aux instances qui dirigent le CD67 à savoir :

  - **le comité directeur et le bureau,**
  - et également **les commissions et le conseil des présidents**,

  C'est un tout, et normalement dans ce RI les différentes dispositions qui concernent le fonctionnement de ces structures devraient être précisées.

- **LES FONCTIONS** :

  - C'est aussi les différentes fonctions qui sont prises en compte dans ce dispositif, à savoir comment fonctionne **le président**, comment il convoque une assemblée, **les vice-présidents, le secrétaire général et le trésorier général.**

  - et également, **les différentes commissions et le conseil des présidents**, car nous sommes un peu flous en matière de commissions dans nos statuts, à savoir comment une commission est constituée, comment elle fonctionne, comment on produit un compte rendu.

COMMENT ?

- **DÉFINITION DES MISSIONS**

  - Il est précisé quelles sont les missions des **différentes instances**,
  - Et comme **les fonctions** où il est précisé dans quel périmètre elles doivent agir.

- **RYTHMICITÉ OU PLANIFICATION DES FONCTIONS**

  - Mise en place d'**une chronologie des procédures** : comment on convoque, comment on rédige, comment on communique, etc. C'est une mise en place d'un système qui permet d'avoir une clarification des différentes fonctions, des différentes missions.

LES NOUVEAUTÉS

- **DES SECTEURS D'ACTIVITÉS**

  Ce qu'on entend par secteur d'activité, ce sont les activités dites administratives qui concernent les compétitions, le vivre ensemble, les finances, le secrétariat, etc… Il y aura a priori un président, un président délégué et des présidents qui auront en charge un secteur d'activité et au sein des ces secteurs il y aura des commissions avec un système de fonctionnement qui permet d'avoir une validation par le comité directeur.

- **LES COMMISSIONS et la RYTHMICITÉ DES FONCTIONS**
  - **Sur leur constitution** : le fonctionnement des commissions sera validé par une réglementation.
  - **Sur leur fonctionnement :** validation par le président.

- **LA PUBLICATION ou la DIFFUSION**
  - **Les différents actes, décisions, PV ou Comptes rendus** devront être diffusés légalement et devront être retrouvés quelque part.
  - **Création d'un bulletin officiel** qui sera un document où les différentes décisions qui auront été prises par le comité directeur, par le bureau, par les commissions ou par d'autres instances, pourront être consultées.

LE CONSEIL DES PRÉSIDENTS DE CLUB

Un point plus précis sur lequel je vais insister un peu plus longuement, c'est la création du conseil des présidents. Jusqu'à présent nous avions une instance qui se réunissait une fois par an pour la confection du calendrier et d'un certain nombre de choses.

Dorénavant il y aura un dispositif qui sera mis en place :

- **UN ORGANE DE RÉFLEXION ET DE PROPOSITION :** des points particuliers pourront remonter au niveau du comité directeurs ou des clubs.

- **UN ORGANE D'ENTRAIDE ENTRE LES CLUBS :** chaque club est soumis à un certain nombre d'éléments particuliers, à une nouvelle réglementation, législation, ou a des soucis, etc… cette instance permettra d'échanger avec les différents clubs pour pouvoir aller un peu plus loin dans la démarche et être présent dans le mouvement sportif.

- **UN ORGANE CONSULTATIF :** le président du CD pourra avoir l'avis des différents présidents et réunir une assemblée générale avec des règles bien précises. Il pourra faire appel à ce conseil des présidents pour demander conseil, à cet organe consultatif, **UNE FOIS PAR AN a minima mais chaque fois que nécessaire.** Et bien entendu plus souvent en fonction des problématiques et des thématiques.

Ce RI est une obligation légale, il y a certainement des éléments à apporter, cela se fera au fil du temps. Je suis à votre écoute.
Question de l'assemblée : « Ce RI a été adopté par le CD. L'a-t-il été par la fédération ? »

Réponse de M. TRAMIER : « Dans le monde associatif vous devez avoir des statuts et un règlement intérieur. Et un règlement intérieur n'a pas besoin d'être adopté par la fédération française. Nous n'en avions pas, c'est nous-mêmes qui l'avons conçu et il a pour but d'avoir un meilleur fonctionnement ».

D'autres questions ?
Quelqu'un est-il contre l'adoption du RI ? Une personne est contre.
Qui s'abstient ? Une personne est contre.
Le règlement intérieur est adopté à la majorité.

Le président remercie M. Paul-André TRAMIER et précise que le règlement intérieur existait au niveau du CD sous forme de notices administrative et sportive. Ces notices sont caduques et le RI les remplace.

Le point de suivi du plan de développement est présenté par M. Paul-André TRAMIER :

UN PROJET DE DEVELOPPEMENT
RAPPEL

Je vous rappelle qu'une structure comme la notre doit avoir un projet de développement ? Le but est d'avoir une vision, un certains nombre d'éléments qui vous permettent d'aller plus loin dans la démarche.

Je vous avais présenté la méthodologie et depuis le mois de septembre nous sommes lancés dans la démarche.

- Sur le projet de développement nous souhaitions avoir **une VISION**, pour une structure associative il faut par définition avoir une vision à moyen terme ou à long terme.
- Quels seront **les ENJEUX** de la pétanque à l'horizon 2030 ? La grande mode est de dire 2024 parce qu'il y a les Jeux Olympiques mais il n'est pas sûr que les Jeux Olympiques soient une chance pour le mouvement sportif en général, et je le dit d'autant plus que je suis un élu du comité olympique au niveau national. Il se peut qu'après 2024 le sport perde de sa superbe, il faut donc se préparer à l'avenir. Nous devons nous fixer des **OBJECTIFS** à moyen et long terme.
- Pour ce faire nous devons retenir une **STRATÉGIE.**
- Et se donner un **PLAN d'ACTIONS**.

LE GROUPE DE TRAVAIL ET SON ACTIVITÉ

J'ai lancé un appel à candidatures et nous avons constitué un groupe de travail de 8 personnes, que je tiens à remercier. Les travaux ont commencé au mois de septembre, personne n'a abandonné et de nouveaux membres se sont associés à cette démarche. Nous en sommes à la 5e séance.

- Le groupe de travail est composé de :
  - Patricia WENDLING
  - Stéphane BRUGET
  - Claude BUERMANN
  - Albert ENGEL
  - Michel ERNWEIN
  - Fabien STAUB
  - Thierry TRAMIER
  - Laurent WENDLING
- Et depuis :
  - Aurélia ERNWEIN
  - Génaro ROMERO
  - Tony PISPICO

L'INGÉNIERIE

- **Une méthodologie :** un diagnostic, quelles sont les enjeux et comment on peut y répondre ?

  Nous avons également fait appel à un certain nombre d'experts, de personnes qui sont présentes à chacune de nos séances, en fonction de la thématique que nous abordons, et que nous estimons être

compétentes en la matière, autant en pratique dite de haut niveau c'est plus facile mais dans le futur on va bien entendu convoquer un certain nombre de personne par catégorie, les handicapés, les féminines, sur le haut niveau, comment aborder les compétitions et tous les thèmes qu'on estime important et qui vont nous permettre d'évoluer dans le futur.

- **L'articulation de nos travaux se fait autour de 3 axes :**

  - **PERFORMER :** par définition un sport c'est de la compétition et il faut gagner, se donner les moyens d'aller plus loin.
  - **MODERNISER LA GOUVERNANCE :** évoluer, utiliser un certain nombre d'outil pour aller plus loin dans la démarche, dans la communication, la réglementation, d'avoir une fluidité de nos activités.
  - **ANIMER LE TERRITOIRE :** développer les pratiques dites de loisir, le sport santé ou la pétanque sportive, les handicapés à travers ce qu'on appelle la pétanque partagée, le public féminin, les compétitions, etc…tout se qui tourne sur le développement du nombre de licenciés. A partir de 202 les ressources vont certainement se tarir et il faut se donner les moyens d'envisager le futur. Voilà les grands axes sur lesquels nous travaillons avec bien entendus des thématiques qui sont derrière.

- **Des thématiques :** le territoire car on estime qu'à la pétanque il y a un certains nombre de régions, de territoires de vie où il y a très peu de licenciés, et le but de la manœuvre est de pouvoir créer un certain nombre de clubs et de manifestations pour amener les gens à pratiquer la pétanque. Plus on sera nombreux plus on sera fort, plus le dispositif sera puissant pus tout le monde s'y retrouvera.

PLANNING

- **Fin des travaux** : premier trimestre 2020. Il y aura une publication des travaux.
- **Validation par le Comité Directeur.**
- **Présentation au Conseil des Présidents :** 2ème trimestre de 2020**,** in fine les présidents seront destinataires de ce document et pourront l'enrichir.
- **Validation par l'Assemblée Générale 2020.**

Voilà le travail sur le projet de développement qui nous parait indispensable et que l'on nous demande de présenter pour des demandes de subventions. Merci à vous

Question de Mme Aurélia ERNWEIN de La Boule Bruchoise : « j'ai une question pour M Colantuono, vous dites que la notice administrative et la notice sportive de 2014 sont caduques avec la création intérieur mais ce n'est absolument pas la même chose, dans les notices administratives et sportives, on parle des arbitres, des CDC, des éducateurs, et là dans le règlement intérieur ce n'est absolument pas pareil ».

Réponse du président : « alors autant pour moi, dans mon analyse j'étais persuadé que le règlement intérieur annulait ces deux documents mais en fait c'est un complément. Merci de m'avoir signalé ça, La notice administrative et la notice sportive sont toujours d'actualité ».

Question de M. Guy LANDE du club d'ENTZHEIM : « le conseil des président sera déterminé comment ? Par des volontaires ? ».

Réponse de M. TRAMIER : « par définition ce sera l'ensemble des présidents, peut-être faudra-t-il envisager une espèce de bureau de ce conseil des présidents, et par définition c'est le président du CD qui va le convoquer mais si les instances des présidents estiment que untel a présenter, la demande sera faite auprès du président du CD qui convoquera ce conseil des présidents. Ce n'est encore finalisé mais ce doit être une démarche double et lorsqu'il y aura quelque chose d'important à la fois c'est le président qui décide ou une instance représentative du conseil des présidents ».

Le président remercie M. Paul-André TRAMIER.

Le président précise que les statuts du département du Bas-Rhin ont été fournis par la FFPJP. L'article 40 « Les présents statuts sont complétés par un Règlement Intérieur. Ils seront approuvés tous deux par l'Assemblée Générale. Le Règlement Intérieur est destiné à compléter les divers points non prévus par les présents statuts, notamment ceux qui ont trait au fonctionnement pratique des activités sportives du Comité Départemental ». Donc c'est le CD qui crée son règlement intérieur, il n'a pas a être approuvé par la FFPJP et c'est l'assemblée générale qui l'approuve. Il rappelle également que dans tous les votes c'est le président qui vote et uniquement lui.

Le président clôture ce chapitre et annonce l'élection des membres du comité.

11. ÉLECTION DU MEMBRE DU COMITE DÉPARTEMENTAL

Deux candidatures ont été déposées, M. Claude BUERMANN du club de la Boule Cassée et M. Stéphane BRUGET du club de l'US SCHWEIGHOUSE. Un seul poste étant vacant au sein du Comité départemental, un nom devra être barré et l'élection a lieu à bulletin secret :

3 scrutateurs sont demandés dans la salle pour le contrôle du vote.
Les deux candidats se présentent à l'assemblée avant le début du vote :

Vote sur un total de 63 clubs :
Sur un total de 137 voix :
- Bulletin nuls : 10
- M. Claude BUERMANN : 107 voix
- M. Fabien STAUB : 20 voix

M. Claude BUERMANN est élu sein au Comité Départemental du Bas-Rhin.

Le président l'invite à se joindre aux membres du comité et annonce le palmarès sportif 2019 remise des récompenses.

12. PALMARÈS SPORTIF 2019 ET RÉCOMPENSES.

Avant d'annoncer le palmarès sportif 2019, le président donne la parole à Madame Annie APPREDERISSE, adjointe au Maire d'ENTZHEIM.

Elle adresse en premier lieu ses félicitations à M. Claude BUERMANN qui vient d'être élu au comité départemental puis s'associe à M. Dominique SONREL adjoint au Maire délégué à la Vie Associative, pour remercier le comité départemental et les présidents de clubs d'avoir bien voulu les accueillir pour leur Assemblée Générale. Faisant elle-même partie du Comité Départemental du Tennis, elle constate que chaque sport a les mêmes problématiques, financier, arbitrage, etc... et que tous les clubs rencontrent les mêmes difficultés. Un grand respect aux présidents qui s'impliquent pour faire vivre leurs clubs. Elle adresse à M. Guy LANDE sa fierté de l'avoir à la présidence du club d'Entzheim et adresse à tous ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

M. Guy LANDE président du club d'Entzheim prend la parole et remercie les adjoints au Maire pour tout ce qu'ils font pour les associations de leur ville et notamment pour la pétanque.

M. Jean-Marie COLANTUONO remet un bouquet de fleur à Mme Annie APPREDERISSE et M. François KURZ remet à M. Dominique SONREL une médaille en souvenir.
M. Jean-Marie COLANTUONO remercie également les femmes de son comité et leur offre à chacune un coffret :
Mmes Bernadette STEINHAUER, Thérèse BELLER, Michèle NIKONOFF, Alexandra DAUCHEZ et Katia MORAZZANI.

Le palmarès sportif 2019 est annoncé par Mme Bernadette STEINHAUER et les récompenses remises par MM. Jean-Marie COLANTUONO et François KURZ :

BOULE HATTENOISE	Champion Départemental des Clubs Open 2A 2019
HAGUENAU	Champion Départemental Triplette Vétérans 2019
OBERHOFFEN	Champion Départemental Club Vétéran Division 2A 2019 Vice-champion Départemental Triplette Cadet 2019 Champion Départemental doublette Cadet 2019
DALHUNDEN	Champion Départemental Club Open Division 3B 2019
BEINHEIM	Champion Départemental Club Open Division 3A 2019
MUNDOLSHEIM	Vice-champion Départemental Doublette Féminine 2019
ALTORF	Champion Départemental Club Open Division 1B 2019 Champion Départemental Club Vétérans Division 2C 2019
BOULE CASSEE	Champion Départemental Club Vétéran Division 1B 2019
OBERNAI	Champion Départemental Club Open Division 2C 2019
ERSTEIN	Champion Départemental Club Open Division 3D 2019
ENTZHEIM	Champion Départemental Club Vétéran Division 2D 2019
MUTZIG	Champion Départemental Individuel Féminin 2019
ROMANSWILLER	Vice-champion Départemental Doublette Junior 2019
LA BOULE BRUCHOISE	Champion Départemental Club Open Division 3E 2019 Champion Départemental Club Féminin Division 1B 2019 Vice-champion Départemental Triplette Cadet 2019 Vice-champion Départemental Triplette Minime 2019 Vice-champion Départemental Doublette Benjamin 2019 Vice-champion Départemental Individuel Benjamin 2019 Champion Départemental Doublette Benjamin 2019
KIRCHHEIM	Vice-champion Départemental Individuel minime 2019 Vice-champion Départemental Doublette minime 2019
ASPTT	Vice-champion Départemental Doublette Cadet 2019 Champion Départemental Triplette Cadet 2019 Champion Départemental Individuel Cadet 2019
KRONENBOURG	Champion Départemental Club Vétéran Division 1A 2019 Vice- Champion Départemental Triplette Promotion 2019 Champion Départemental Club Open Division 3C 2019 Champion Départemental Triplette Jeu Provençal 2019 Champion Départemental Doublette Minimes 2019 Champion Départemental Triplette Minimes 2019 Champion Départemental Individuel Minimes 2019 Champion Départemental Triplette Cadet 2019 Vice-champion Départemental Doublette Cadet 2019 Vice-champion Départemental Triplette Junior 2019

HOLTZHEIM	Champion Départemental Triplette Promotion 2019 Vice-champion Grand-Est Triplette Promotion 2019 Vice-champion Départemental Triplette Vétéran 2019
LA ROBERTSAU	Champion Départemental Club Vétéran Division 2B 2019 Vice-champion du Grand-Est Triplette Vétérans 2019
KALTENHOUSE	Champion Départemental Triplette Junior 2019 Champion Départemental Triplette Féminine 2019 Champion Départemental Doublette Junior 2019 Champion Régional des Clubs Féminin Division 1F 2019
LA WANTZENAU	Champion Départemental Individuel Junior 2019 Vice-champion Départemental Individuel Junior 2019 Vice-champion Départemental Triplette Cadet 2019 Champion Départemental Doublette Cadet 2019 Champion Départemental Doublette Féminine 2019 Vice-champion Départemental Individuel Cadet 2019 Vice-champion départemental Doublette Minime 2019 Champion Départemental Triplette Junior 2019 Vice-champion Départemental Triplette Junior 2019 Champion Départemental de clubs Féminin 1A2019
PC GAMSHEIM	Vice-champion Départemental Doublette Mixte 2019 Champion Départemental Doublette Senior 2019 Champion Départemental Individuel Senior 2019 Vice-champion Départemental Individuelle Féminine 2019 Champion Grand-Est Doublette Jeu Provençal 2019 Vice-champion Départemental Doublette Jeu Provençal 2019 Champion Départemental Triplette Cadet 2019 Champion Départemental Club Open Division 1A 2019
CBS	Vice-champion Départemental Individuel Senior 2019 Vice-champion Départemental Doublette Senior 2019 Champion Départemental Triplette Senior 2019 Vice-champion Départemental Triplette Senior 2019 Vice-champion Départemental Triplette Féminine 2019 Vice-champion Grand-Est Triplette Féminine 2019 Champion Départemental Doublette Mixte 2019 Champion Départemental Doublette Provençal 2019 Champion Départemental Triplette Provençal 2019 Vice-champion Départemental Triplette Provençal 2019 Champion Départemental Triplette Minime 2019 Champion Départemental Doublette Junior 2019 Champion Départemental Doublette Benjamin 2019 Champion Départemental Individuel Benjamin 2019 Champion Régional des Clubs Catégorie Vétérans 1 2019 Champion Régional des Clubs Catégorie Open A 2019 Champion Départemental des Clubs Catégorie Open 2B 2019 Champion Départemental Triplette Minime 2019

13. DÉSIGNATION DES DÉLÉGATIONS DE L'AG DU GRAND EST A MUNSTER ET DU CONGRÈS NATIONAL 2019 À TROYES

Le Président prend la parole et cite les personnes participant à ces différentes manifestations :

Délégation pour l'Assemblée Générale du Grand Est à VILLERS-SEMEUSE (08) du 14 décembre 2019 :

- M. Jean-Marie COLANTUONO, Président du Comité Départemental du Bas-Rhin,
- M. Patrick LITZELMANN, Trésorier Adjoint du Comité Départemental du Bas-Rhin.
- Mrs François KURZ et Didier STIEVENART y participeront pour le Grand Est.

Délégation pour le Congrès National au TOUQUET (62) du 10 au 12 janvier 2019 :

- M. Jean-Marie COLANTUONO, Président du Comité Départemental du Bas-Rhin,
- M. François KURZ, Président Délégué du Comité Régional du Grand Est.
- M. Bernadette STEIHAUER Secrétaire Générale et M. Paul-André TRAMIER membre du Comité Départemental du Bas-Rhin.

Les points inscrits à l'ordre du jour de cette Assemblée ont été abordés, le Présidents donne la parole à Mme Bernadette STEINHAUER pour des rappels, avant de passer aux questions diverses.

14. QUESTIONS DIVERSES

La secrétaire Générale, Mme Bernadette STEINHAUER rappelle la procédure de nouvellement des licences et des mutations, Il est demandé aux présidents de bien renvoyer les bons documents qui leurs sont envoyés sans les modifier. Et de préciser les changements d'adresses afin d'éviter des erreurs de confection des licences.

La date limite d'envoi des encarts publicitaires et des documents demandés pour la confection du nouveau carnet calendrier est fixée au 25 janvier 2020. Le carnet sera payant, 1€ par carnet pour tous les clubs qui n'auront pas donné d'encarts publicitaires. Commande également avant le 25 janvier 2020.

Il s'avère qu'il y a trop de correspondants dans les clubs, il est demandé d'avoir un adresse mail club définie.

Le CD a décidé une augmentation de 3€ pour la licence 2021.

L'Assemblée Générale 2020 aura lieu à MONSWILLER le 21 novembre 2020.

Une lettre de la Fédération Nationale a été envoyée aux clubs concernant les licences étrangères. Les clubs concernés sont priés de fournir avec les demandes de licences, les pièces d'identités demandées (Copies des Titres de Séjour et/ou Carte d'Identité Etrangère) et pour les nouveaux licenciés la même procédure sera à appliquer. C'est la fédération qui délivrera la licence.

Le Président redonne des explications aux clubs présents sur la nouvelle réglementation sur les tenues, et notamment sur le port obligatoire d'un bas sportif homogène en 2020, pour tous les championnats qualificatifs, les Coupe de France et les CDC et CRC.
Au niveau du département une légère différence sera autorisée (marque différente ou petit liseré) mais pas pour les GE ou France.

Question de M. Claude DENNI du club de BENFELD : « doit-on fournir systématiquement une photo ?3
Réponse : « non uniquement si la personne a changé ou vieilli, même s'il y a changement de club. Les photos sont toutes enregistrées sur Geslico ».

Question de M. Joseph KLING du club d'ALTORF : Le championnat de Tir de précision mis en place en 2020 concerne qui exactement ? »
Réponse : « tout le monde est concerné. Nous avons eu courrier de la fédération pour ce concours mais nous attendons les directives de la Région Grand Est pour l'organisation de ce qualificatif. Le CD67 devra mettre en place un championnat départemental qui ne qualifiera que pour le Grand Est ».

M. Richard BEIDT du CBS prend la parole et félicite tous les clubs qui ont beaucoup de jeunes et précise qu'avec leurs résultats l'avenir de la pétanque est assuré.
Il précise qu'en début d'année le CBS a voulu créer une compétition amicale « le Trophée du CBS » et qu'ils avaient tablés sur 32 équipes. Mais comme seules 4 se sont inscrites ils ont été obligés d'annuler. Toutes les modalités d'inscription étaient bien inscrites dans le carnet et envoyées aux clubs mais personne ne s'est inscrit, donc nous ne renouvellerons pas cette expérience l'année prochaine. Je regrette que les clubs n'aient même pas pris le peine de nous répondre. C'est tout ce que je voulais dire, je vous remercie ».

Plus personne ne posant de question le président fait quelques deniers rappels :

- Les concours provençaux devront se jouer en équipe homogènes à partir de 2020 et que les juniors auront le droit de jouer.
- Si une équipe qualifiée au Grand Est accepte d'y participer et quelle ne s'y déplace pas, il y aura des sanctions. Si vous ne souhaitez pas y participer il faut le refuser dès le début que les équipes suivantes au classement puissent être repêchées.

CLÔTURE DU 55me CONGRES DÉPARTEMENTAL

Plus personne ne demandant la parole, le Président remercie les Présidents et délégués pour leurs collaborations et leurs attentions durant cette journée et clôture ce congrès à 19h30 en leur donnant RDV au mois de février et en leur souhaitant de très belles fêtes de fin d'année 2019 et une excellente saison 2020.

Le verre de l'amitié est offert par le club de La Boule Volante d'ENTZHEIM.

Le Président
Jean-Marie COLANTUONO

La Secrétaire Administrative
Katia MORAZZANI

FEDERATION FRANÇAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENÇAL
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU BAS-RHIN